

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

**Présents** : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - ARNAUD Alexandre - UGHETTO Dominique.

**Absents avec procuration** : MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - GONTARD Christopher (ARNAUD Alexandre)

**Absents sans procuration** : VETTOVALLI Michel - LERAT Frédéric

**Secrétaire de séance** : LALANNE Claude

*Délibération n°2.2*

**Objet : Décision Modificative n°2**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie- Electricité	5.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>5.00 €</b>	
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges spécifiques</b>		<b>5.00 €</b>

Il s'agit de provisionner le compte 673 pour régularisation comptable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, les mouvements de crédits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Savasse, le 20 septembre 2023  
Le Maire,

